



Villejust Informations

Edito ...

Repas des anciens

Cette année encore, les aînés de la commune ont été invités par le Centre Communal d'Action Sociale au traditionnel repas de Printemps, qui s'est déroulé **le dimanche 28 mars 2010**. Organisé dans la salle des 2 Lacs, il fut un véritable moment de détente et de convivialité pour les 87 Villejustiens présents.

Chaque femme a eu l'agréable surprise de recevoir une rose à son arrivée. Cette année l'animation musicale fut assurée par un trio de musiciens.

Les différentes tables ont ainsi pu participer en chansons à cet après-midi avant de fouler la piste de danse, ce qui a diverti le plus grand nombre. Pour preuve, **Monsieur AMBLARD** est même retourné chez lui, pour chercher son saxophone, avant de se joindre aux artistes, alors-que **Monsieur THOUROT** a rendu un petit hommage à **Jean Ferrat** en interprétant un de ses titres cultes « **La Montagne** ».

Chacun est donc, une fois de plus, rentré enchanté de cet après-midi récréatif.



Dans ce numéro

Informations administratives	2
Cadre de vie	5
Associations	8
Informations pratiques	12



Retraites



Revalorisation des retraites et du minimum vieillesse

Depuis le 1^{er} avril, les retraites du régime général (retraites personnelles et retraites de réversion) sont revalorisées de 0,9 %. Le **minimum vieillesse** (ou ASPA : allocation de solidarité aux personnes âgées) est, quant à lui, revalorisé de 4,7 %. Il s'élève désormais à 708,95 € par mois. Aucune démarche n'est à effectuer, cette revalorisation est **automatique** sur la retraite d'avril versée début mai.

Recensement militaire

Les jeunes nés **en avril 1994** doivent se présenter en mairie (service de l'état civil) à la date de leur anniversaire afin d'effectuer les formalités de recensement nécessaires pour les examens d'études, le permis de conduire, etc.

Pièces à fournir : livret de famille, carte d'identité du jeune, justificatif de domicile de moins de trois mois des parents.

Permanence cantonale

Une permanence sera assurée en Mairie, Salle du Conseil, par Monsieur Dominique FONTENAILLE, Conseiller général du canton de Villebon, **le mercredi 02 juin 2010 à 18 heures.**

Le premier job d'été salarié compte pour la retraite

Le premier salaire perçu par les jeunes pendant les vacances d'été compte pour leur retraite.

Que le jeune possède ou non un numéro de sécurité sociale lors de son emploi, **job d'été salarié ouvrira à la Caisse nationale d'assurance vieillesse un compte** qui servira, le moment venu, au calcul de la retraite.

Le salaire perçu sera reporté sur ce compte, permettant de valider un ou plusieurs trimestres d'assurance.

En 2010, un salaire brut de 1.772 euros suffit à valider un trimestre d'assurance au régime général, même si ce salaire a été perçu en un seul mois.



Commémoration du 8 mai 1945

Les habitants de VILLEJUST sont conviés à commémorer **le 65^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945** avec la Municipalité et les Anciens Combattants.

Cette Cérémonie aura lieu au Monument aux Morts, Place de l'Eglise.

A cette occasion, nous nous rassemblerons **le 8 Mai 2010 devant la Mairie à 11h00.**
Dépôt de gerbe.

A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur sera servi en Mairie, Salle du Conseil.

Simplification des demandes de pièces d'identité.

Depuis mars 2010, les démarches à accomplir pour renouveler sa carte d'identité ou son passeport sont simplifiées.

Pour renouveler ses papiers, il ne sera plus nécessaire de se procurer un acte de naissance. Il suffira désormais de **présenter sa carte nationale d'identité** (plastifiée) ou **son passeport** (biométrique ou électronique). Les papiers doivent être en cours de validité ou périmés depuis moins de deux mois.

De plus, la CNI et le passeport sont interchangeables, la présentation de l'un permettant d'obtenir l'autre, et réciproquement.

Néanmoins, si l'usager ne dispose ni de CNI, ni de passeport, un acte d'état civil devra être présenté.

La preuve de la nationalité pourra, également, être demandée si, par exemple, la mention n'est pas portée sur l'acte de naissance.



Les pièces à fournir :

Carte nationale d'identité :

Le formulaire CERFA* complété, un justificatif de domicile, un timbre fiscal, 2 photos.

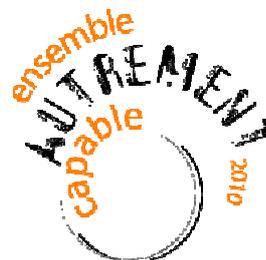
Passeport :

Le formulaire CERFA* complété, un justificatif de domicile (éventuellement), un timbre fiscal, 2 photos, un acte de naissance pour les mineurs.

* : le formulaire CERFA est remis en mairie le jour de la demande, il devra comporter toutes les données d'état civil, nom et prénoms du demandeur, nom et prénoms, date et lieu de naissance de chacun des parents.

Association des paralysés de France

Cette année, l'Association des Paralysés de France organise un festival intitulé « Ensemble Autrement Capable », dont l'idée est de créer des moments de rencontre et de création commune. Tous les détails sur le blog : <http://ensemble-autrementcapable.blogs.apf.asso.fr/>





Ecole maternelle « Les Tilleuls »

Inscriptions année 2010/2011

Rappel : Il est **expressément** demandé aux familles d'effectuer l'inscription de leur(s) enfant(s) avant début juin 2010 pour les enfants nés en 2007 (**première inscription**) et 2005 et 2006 (renouvellement) ainsi que pour les nouvelles inscriptions à l'école élémentaire.

Se présenter en mairie au service scolaire (Madame BOSCHER), **muni des documents suivants** :

- le livret de famille ;
- le carnet de santé ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- le numéro de sécurité sociale sur lequel est rattaché l'enfant ;
- si vous avez une mutuelle, le numéro d'adhérent, son nom et son adresse ;
- le numéro d'allocation familiale

Pour les familles ayant déjà des enfants à l'école élémentaire et maternelle, se munir des documents habituels pour remplir les imprimés (fiche cantine, ALSH et vacances scolaires).

Prendre ensuite rendez-vous avec :

- Madame FORET :
Directrice de l'Ecole maternelle :
01.60.14.46.71
- Madame BEDOUT :
Directrice de l'Ecole élémentaire :
01.69.31.55.22

Stationnement

Un parking à la Gare RER d'Orsay



Doté d'une capacité de **330 places**, le parking de la gare RER B d'Orsay, accessible par le boulevard Dubreuil, est **ouvert au public 7J/7 de 5h00 à 21h00**.

Au-delà de ces heures, seuls les clients détenteurs d'une carte d'abonnement peuvent y accéder.

Toutefois, il est possible de récupérer sa voiture après 21h en insérant le ticket, délivré lors de l'entrée, dans la borne piétonne, afin d'activer l'ouverture de la porte.

Ce parking est idéalement situé à 100 mètres de la Gare RER B d'Orsay et à moins de 5 kilomètres de la commune de Villejust.

Les tarifs de moins d'1 heure à 24 heures s'échelonnent de 1,20 € à 4,50 €. Plusieurs forfaits et abonnements sont proposés.

Renseignements au bureau d'accueil du parking situé à l'entrée véhicules, du lundi au vendredi, de 14h00 à 21h00 ou au 0825 888 826 du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00.



Essonne verte -- Essonne propre

Pour la 15^{ème} année consécutive, le Conseil Général organise **du 20 mars au 13 juin** la manifestation « *Essonne verte - Essonne propre* », rendez-vous éco-citoyen devenu incontournable.

Opérations de nettoyage, préservation de notre environnement, découverte de la faune et de la flore essonniennes, conférences... Au total, ce sont près de **150 actions citoyennes** qui sont menées aux quatre coins du département par des collectivités, établissements scolaires, associations, entreprises et particuliers.

L'école « **Jeanne CHANSON** » a organisé en partenariat avec la **Commune de VILLEJUST** et le **SIOM**, son printemps de l'environnement, **le vendredi 14 mai 2010**, qui a pour objet cette année **la sensibilisation des élèves à la propreté de la forêt**.

Le ramassage des déchets par les enfants est toujours un moment convivial qui permet de sensibiliser les plus jeunes au respect de notre environnement et promouvoir le développement durable.

De son côté, le Conseil Général ainsi que le SIOM assurent un appui logistique en mettant à disposition bennes, sacs à ordures, gants, tee-shirts et casquettes.

Depuis la mise en place de cette manifestation, **la commune de VILLEJUST en lien avec le SIOM** a toujours participé à des actions de nettoyage de notre territoire car elle est et reste soucieuse de notre environnement, l'accent ayant été principalement mis au niveau des enfants dans le cadre du projet d'école, même si des opérations de nettoyage de la commune ont également été entreprises par les adultes, notamment en 2007 et 2008.

Enfants, parents et municipalité ont contribué à améliorer notre cadre de vie, et pour cela, Monsieur le Maire leur adresse tous ses remerciements.

Malgré quelques irréductibles pollueurs, on peut constater que l'environnement s'est nettement amélioré notamment par une vigilance accrue des services techniques de la commune en ce qui concerne principalement les dépôts sauvages.

Sachez que la municipalité reste attentive et vigilante à maintenir et améliorer en permanence notre cadre de vie.

Informations SIAHVY



Depuis sa création en 1945, le SIAHVY a su évoluer pour proposer un service de qualité à la population et aux communes adhérentes.

Les actions entreprises correspondaient aux attentes du moment. Ainsi, le nombre de communes adhérentes est progressivement passé de 17 à 32. Les champs de compétence du SIAHVY se sont aussi considérablement étendus.

Aujourd'hui, le SIAHVY continue son évolution et souhaite désormais mener ses actions pour répondre à un objectif devenu règlementaire : **l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau.**

L'atteinte de cet objectif ambitieux nécessite la réalisation de **travaux de renaturation sur les berges** mais implique aussi **un changement des pratiques d'entretiens** de cours d'eau afin d'augmenter la biodiversité de l'Yvette, de ses affluents et de ses bassins, tout en assurant une maîtrise du coût de fonctionnement.

Le changement des pratiques d'entretien ne signifie pas ne signifie pas l'arrêt de l'entretien. Le nettoyage des ouvrages dont il est chargé, le nettoyage des lits mineurs, et les interventions suite aux pollutions seront toujours assurés par le SIAHVY en 2010.

Par contre, le **fauchage** ne sera plus effectué comme lors des années antérieures. En effet, en 2009, le SIAHVY a signé la **charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels**. Cette démarche présente deux intérêts majeurs :

- Un **intérêt écologique**: l'absence des fauches permet de faire un état initial sur les cortèges floristiques actuellement présents. Un fauchage adapté permet le développement d'espèces patrimoniales ou limite la propagation d'espèces indésirables.

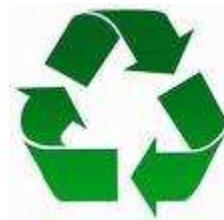
- Un **intérêt social** : l'augmentation de la biodiversité diversifie le paysage. La rivière Yvette et ses grands bassins sont des lieux de promenade remarquables et privilégiés. A l'heure du « Grenelle de l'Environnement », cette démarche répond à une demande effective du public.

Le challenge à relever est fédérateur, il implique une grande flexibilité, réactivité et une implication de chacun. Pour répondre à cette attente, les agents du SIAHVY ont proposé, à leur propre initiative, de faucher eux-mêmes certaines berges de cours d'eau.





Informations SIOM



Le papier : recycler c'est bien, consommer moins c'est mieux

Depuis plus d'un an, les habitants n'ont plus besoin de se déplacer pour déposer leurs papiers et journaux à recycler. Le **papier peut-être mis dans le bac jaune**, en plus des emballages classiques (cartonnés, métalliques et bouteilles en plastique).

Cette optimisation de la collecte a eu pour conséquence une augmentation significative de l'apport en papier et journaux (+7%) entre 2009 et 2010.

Une fois collectés, **les papiers subissent diverses opérations avant d'être recyclés**. Ils subissent d'abord une opération de « désencrage », afin de séparer les encres des fibres et éliminer les corps étrangers (agrafes, points de colle, plastiques). A l'issue de cette opération, la pâte obtenue est égouttée, séchée et enroulée en bobines qui serviront aux imprimeurs pour l'édition de nouveaux journaux ou quotidiens.

15 kg de papier : c'est ce qui est récupéré par an et par habitant à la collecte sélective sur le territoire. Le papier fait partie de notre quotidien mais nous ne sommes pas toujours conscients de la quantité que nous utilisons et que, très souvent, nous gaspillons.

Plus d'informations sur www.siom.fr.

Les avantages du papier recyclé

Ils sont **économiques** (réduction du coût de traitement des ordures ménagères) et **écologiques** (économie des matières premières et diminution de la consommation d'énergie).

Comment consommer moins de papier

- Utiliser les deux faces des feuilles de papier
- Apposer un autocollant « stop pub » sur sa boîte aux lettres, disponible en mairie ou auprès du SIOM sur contact@siom.fr
- S'inscrire sur le site des Pages jaunes pour ne plus recevoir les versions imprimées si l'on n'en a pas l'utilité.
- Penser à utiliser les outils de dématérialisation que sont le mail ou le scan.



Une formation pour optimiser votre composteur



Acquérir un composteur, c'est opter pour une solution écologique de recyclage.

Afin de maximiser l'efficacité du compostage, le SIOM propose aux administrés de suivre **une formation à la pratique du compostage**. Cette formation, d'environ une heure, est **gratuite**. Elle est animée par les jardiniers de France (plus d'infos sur contact@siom.fr).

Les équipes du SIOM organisent cette formation **le 5 juin 2010 à 10h30**, Salle du Conseil en Mairie.

Pour vous inscrire, contactez Mme Maggy ULRICI au 01.64.53.30.14 ou par mail à l'adresse : maggy.ulrici@siom.fr

Associations, loisirs, culture

CCAS

Ateliers mémoire

Chaque année, les membres du CCAS de Villejust organisent, à l'attention des retraités, un atelier mémoire destiné au maintien du potentiel intellectuel. Cet atelier se déroule une fois par semaine et est animé par le CEAS 91 à raison de 12 séances par an.

Cette année, la session s'est déroulée du 16 novembre 2009 au 8 mars 2010.

Les deux animatrices, Mesdames LEVASSEUR et COURBOILLET ont encadré les 15 personnes inscrites, leur proposant des devoirs et exercices de plus en plus complexes.

Au terme des séances, tous se réjouissent des progrès réalisés.

Cette année encore, les ateliers ont permis d'élargir les connaissances générales et la capacité de raisonnement, mais aussi de redonner confiance en soi et de favoriser le lien social.

RAPPEL

Les personnes
de 60 ans et plus
qui ne sont pas inscrites
sur les listes électorales
sont invitées à se faire
connaître en mairie afin de
bénéficier des prestations
offertes par le CCAS.

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE VILLEJUST

ORGANISE PARC DES 2 LACS

UN TOURNOI AMICAL DE PETANQUE

OUVERT A TOUS

LE SAMEDI 5 JUIN 2010

8H30 TIRAGE AU SORT (*en doublettes à la mêlée 3 boules chacun*)

9H00 DEBUT DES RENCONTRES

BARBECUE SUR PLACE

BULLETIN RÉPONSE PAGE 10



TOUR DE L'ESSONNE 2010



Le Tour de l'Essonne 2010 a démarré ce dimanche 28 mars à Evry, regroupant plus de 450 participants.

Cet évènement se déroulera du **28 mars au 17 octobre 2010**, les 15 étapes auront lieu le dimanche.

La randonnée de la journée (environ 20 km) permet d'aller d'une ville de départ à une ville d'arrivée.

Deux randonnées en boucle (8 km et 12 km) sont également organisées à partir de la ville d'arrivée.

En fin de journée, les participants se retrouvent pour un moment convivial.

L'équipe du Comité Départemental de Randonnée Pédestre vous invite cordialement à participer à cet évènement.

Venez nombreux nous apporter votre soutien lors d'une étape du Tour de l'Essonne, à la rencontre d'un public hétérogène, rassemblé par la passion de l'environnement et de la marche!

Plus de renseignements sur le site www.tour-de-l-essonne.com.



LA TRAVERSÉE DE L'ESSONNE

Le CDOS Essonne organise la **Traversée de l'Essonne**, qui aura lieu le dimanche **18 avril 2010**.

Epreuve à allure libre ouverte à tous les adeptes des activités sportives (**marche, jogging, rollers, vélo, équitation**), la traversée prévoit **3 parcours** :

- 55 km d'Etampes à Montgeron (dès 8h30);
- 33 km de Saint-Vrain à Montgeron (dès 9h);
- 13 km d'Evry à Montgeron (dès 10h30).

Le droit d'inscription est fixé à 4 euros par participant.

Renseignements au 01.60.78.27.85 ou sur le site <http://essonne.franceolympique.com>

Association des Anciens Combattants de Villejust

✂.....

BULLETIN RÉPONSE /TOURNOI AMICAL DE PÉTANQUE

Réponse à faire parvenir avec le règlement à l'ordre de ACPG/CATM

Au plus tard le **SAMEDI 30 MAI 2010** à :

M. Concordia	6, chemin du Bois des Vignes	91140 Villejust	Tél : 01 60 10 73 07
M. Thourot	26, rue de la Mairie	91140 Villejust	Tél : 01 60 10 25 89
Mr Michel Dupuis	10 grande rue la poitevine	91140 Villejust	Tel : 01 69 31 04 37

TARIFS

TOURNOI AVEC BARBECUE	15 € X.... =..... €
TOURNOI SANS BARBECUE	5 € X.... =..... €
BARBECUE SEUL	10 € X..... =..... €



INSCRIPTION

NOM :

PRENOM :

N° TEL :

✂.....

Bibliothèque



La bibliothèque restera *ouverte* pendant les vacances de Pâques.

EXPOSITION-VENTE DE LIVRES
LE SAMEDI 29 MAI 2010
DE 10H30 A 17H00 sans interruption
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

EURL LUDILIVRE
 3 rue de l'Eperon 77000 MELUN
 B417 612 967 000 14 APE 525Z



Vide-greniers



Rappel : la Municipalité organise un vide-greniers en centre ville
le samedi 15 mai 2010
de 8 heures à 18 heures.

Les **formulaire**s d'inscription peuvent être retirés en mairie ou téléchargés sur notre site internet (www.mairie-villejust.fr).

Tarifs des emplacements :

- intra-muros : 5€ les 2 ml
- extra-muros : 11€ les 2 ml

Renseignements :

Mme BOSCHER ou M.FRAMEY au 01.69.31.56.73.

RANDONNÉES PÉDESTRES



Voici le calendrier 2010 des randonnées pédestres :

Lundi 19 avril	Bord de Seine (Retour en RER)	avec Nadine
Lundi 26 avril	Vauboyen	avec Michèle
Lundi 03 mai	Massy de l'Ouye	avec Nadine
Lundi 10 mai	Circuit de Bièvres	avec Nadine
Lundi 17 mai	La Mérantaise	avec Michèle
Lundi 31 mai	Echarcon	avec Nadine

(Tous les lundis à 13h45 - Pas de randonnée le lundi de Pâques et lundi de Pentecôte)
Départ : Mairie de Nozay à 13h45

Pour tout renseignement, veuillez contacter Michèle Joubin 06 62 53 84 34
ou Nadine blavet 06 74 41 70 41

D'autres possibilités de randonnées s'offrent également à vous. Aller visiter le site
www.randulis.com

Claudine LEGGIERI
Association Gymnastique Volontaire

COMITÉ DES FÊTES & REGARDS EN ARRIERE

Le Comité des Fêtes et l'Association Regards en Arrière organisent la 2ème édition du « rallye découverte » de Villejust le dimanche 9 mai après-midi à partir de 14h00.

En famille ou entre amis, venez parcourir nos hameaux à pied (ou en vélo pour les enfants) au rythme de nos questions ou de nos énigmes.

Plus qu'un rallye, c'est une chasse au trésor.

Seul ou en équipe, nous vous donnerons un questionnaire qui vous emmènera dans les rues de **Fretay** et de **La Poitevine** à la recherche d'indices et à la découverte de nos hameaux.

Une fois les énigmes résolues - ou si vous êtes trop fatigués pour continuer- nous vous accueillerons pour les résultats et une collation à l'heure du goûter.

Le départ et l'arrivée se feront à l'Espace communal des Coudrayes.

Les inscriptions sont gratuites et obligatoires avant le 1er mai 2010.

Venez nombreux !



Pour tout renseignement : 06 72 18 26 75

Associations

Pour la parution du n°354, les articles associatifs à faire paraître devront parvenir en mairie au plus tard la **deuxième semaine de mai**.

Ramassage des encombrants

14 mai 2010

Retrouvez toutes les dates sur notre site internet :

www.mairie-villejust.fr
Rubrique Ville pratique



Horaires d'ouverture de la mairie

Accueil – CNI – sacs végétaux	01.69.31.74.40
Affaires générales – Etat civil	01.69.31.74.43
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Mercredi :	de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Affaires scolaires	01.69.31.74.42
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
<u>Attention</u> , fermeture le mercredi	
Urbanisme	01.96.31.74.46
Du lundi au vendredi	de 13h30 à 17h30
Ou sur rendez-vous le matin les lundi, mardi, jeudi et vendredi	
Service technique	01.69.31.74.46
Fax	01.60.14.65.82
Email :	contact@mairie-villejust.fr

A votre écoute : le maire, les adjoints et leurs délégations

Serge PLUMERAND

Maire

Henri COGNEVILLE

1^{er} Adjoint – Développement économique, Intercommunalité, Transports

Sylvie ARMAND – BARBAZA

2^{ème} Adjointe – Finances, Affaires scolaires

Michel LECOEUR

3^{ème} Adjoint – Travaux, Voirie

Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND

4^{ème} Adjointe – Jeunesse, Centre de Loisirs

Sauveur CONCORDIA

5^{ème} Adjoint – Environnement, Espaces Verts

Pour prendre rendez-vous, contact en Mairie :

Liliane GASPARIK – Secrétaire de Cabinet – 01.69.31.74.41

Email : cabinet-du-maire@mairie-villejust.fr